

FFRandonnée Nord
29 rue Denis Papin
59650 Villeneuve d'Ascq
03 20 59 92 45

Assurance R.C.P. WTW
France - Département Sport
Immeuble Quai 33, 33/34 quai
De Dion Bouton CS70001 –
92814 Puteaux Tél. : 09 72 72 01
19 ffrandonnee@grassavoye.com
Contrat n° : 41789295M / 0002
Garantie financière:
GROUPAMA Assurance-crédit
& Caution 132 rue des Trois
Fontanot 92000 Nanterre Tel
33(0)149313131 contrat. n°
4000716162 /0

Villeneuve d'Ascq,
Le 23/10/2026

NOTICE D'INFORMATION

Séjour en itinérance l'Echappée Jurassienne Du jeudi 20 mai au dimanche 30 mai 2027 N°FR 021062

Le séjour est ouvert aux adhérents de la FFRandonnée Nord détenteurs de la licence FFRP 2025 avec assurance RC. Il est également ouvert, avec un supplément de 20 €, aux détenteurs d'un Pass Découverte (que le Comité du Nord établira) couvrant la période du séjour avec assurance RC et aux licenciés FFRP avec assurance RC des autres départements.

Cette aventure itinérante permet de découvrir les plus grands sites naturels et culturels du Jura. L'itinéraire enchaîne vignobles, villages de caractère, forêts, lacs, reculées et belvédères parmi les plus beaux sites du Jura.

L'Echappée Jurassienne offre une randonnée inoubliable d'une longueur de **200kms – 5500m D+ en 9 étapes**, des dénivelés progressifs et des difficultés globalement accessibles.

Ce séjour s'effectuera exclusivement avec portage de bagages organisé par un prestataire extérieur. Les participants n'auront qu'un sac à dos à porter avec le minimum nécessaire pour la journée.

Nombre de participants maximum : 18 personnes

Nombre de participants minimum : 15 personnes

Niveau : 3-4 / marcheur confirmé-expérimenté

Déplacements : co-voiturage ou train à organiser par vous-même – 1 transfert (retour au point de départ) organisé en mini bus.

PROGRAMME :

Jour 1 – jeudi 20 mai : Arc et Senans

Arrivée en voiture (co-voiturage ou en train en début de soirée, puis installation dans un hébergement.

Hébergement : Camping La Saline (hébergements insolites : 1 Tipi 4 pers, 2 cabanes 4 et 6 pers, 1

Mobil home 6 pers).

Diner sur place.

Jour 2 - vendredi 21 mai : Arc et Senans vers Salins les Bains

Entre les Salines d'Arc-et-Senans et Salins-les-Bains, toutes deux inscrites au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, un lien fort s'est tissé, matérialisé par le chemin des gabelous (nom de la milice qui protégeait le sel), que les randonneurs suivront sur près de 30 km.
Sur cette étape, riche en histoire, les randonneurs découvriront également la rivière de la Loue et ses méandres bucoliques traversant de nombreux petits villages pittoresques.

Distance : 23 km

Durée : environ 7h30

Dénivelé : + 361 m

Hébergement : Camping Le Salins les Bains (hébergements insolites)

Jour 3 – samedi 22 mai : Salins les Bains vers Les Planches- près – Arbois

En début d'étape, ascensions et descentes dans le massif calcaire du Revermont ,entre sous-bois, pâtures et points de vue... Parfaite transition avant de rejoindre le vignoble jurassien.
La fin d'étape est parfaite pour comprendre le phénomène géologique des reculées. L'un des plus beaux exemples est sans doute la reculée des Planches-Près-Arbois que les randonneurs domineront à plusieurs reprises, notamment, depuis le belvédère de la roche du Feu.
Puis descente vers le village des Planches-Près-Arbois et sa magnifique cascade de tufs .

Distance : 24 km

Durée : environ 9h30

Dénivelé : + 880m

Hébergement : Gite des Planches (Gite d'étape avec chambres de 2 à 8 couchages)

Jour 4- dimanche 23 mai : Les Planches – près – Arbois vers Poligny

Entre forêt et vignoble cette étape accidentée offre une belle occasion de découvrir l'ancienne ville fortifiée de Poligny, ancienne capitale religieuse des Ducs de Bourgogne.

Distance : 20 km

Durée : environ 7h30

Dénivelé : + 600 m

Hébergement : Hotel de Paris (6 ch 2 lits simples – 3 ch lit double)

Jour 5 - lundi 24 mai : Poligny vers Château Chalon

Les randonneurs traverseront les verts pâturages et villages du premier plateau où les troupeaux de vaches Montbéliardes (laitières à Comté) ont élus domicile. Retour dans les vignes en arrivant dans le joli petit village vigneron de Passenans !

Après un passage dans les villages vigneron typiques du Jura ,de Frontenay, et son superbe château du XIIème siècle et de Menétru-le-vignoble, place à l'un des joyaux de l'Échappée Jurassienne : Château-Chalon.Ce « Plus Beau Village de France » n'est rien de moins que le berceau du Vin Jaune

Distance : 20 kms

Durée : environ 8h

Dénivelé : + 690 m

Hébergement : T'Nature – 14 places (5 ch 2lits – 1 ch 4 lits) chambres d'hôtes et Fratern'elle (1 ch 2 lits simples -1 ch double) chambres d'hôtes.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

23 rue Raspail 94205 Ivry sur seine – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Jour 6 - mardi 25 mai : Château Chalon vers Lons le Saunier

Les randonneurs plongeront depuis le belvédère de Granges-sur-Baume sur l'un des « Plus Beaux Villages de France » : Baume-les-Messieurs. Niché au fond de sa célèbre reculée, Baume-les-Messieurs est une petite pépite brute et sauvage qui abrite une abbaye clunisienne du IXème siècle. Après une ascension sur le plateau de Crançot et une traversée de la forêt de Perrigny, les randonneurs arriveront à Lons-le-Saunier, préfecture du Jura et station Thermale.

Distance : 23 kms

Durée : environ 8h00

Dénivelé : + 612 m

Hébergement : Camping de la Marjorie – hébergements insolites

Jour 7- mercredi 26 mai : Lons le Saunier vers Chatillon

Cette étape permet aux randonneurs de rejoindre le Pays des lacs et cascades. En chemin, passage par la reculée de Conliège et son incroyable Ermitage dominant la vallée.

Toujours sur le GR, qui serpente en balcon, les randonneurs ne tarderont pas à rejoindre les belvédères des Tilleuls et de la Guillotine puis le Premier Plateau et ses pâturages, ses fermes et ses petits villages. Après une belle étape de randonnée, arrivée au village de Châtillon qui domine la vallée de l'Ain et permet d'entrevoir les premiers contreforts du Jura.

Distance : 21 km

Durée : environ 7h00

Dénivelé : + 380 m

Hébergement : Camping Domaine de l'Epinette (4 Titi Home de 5 personnes avec 1 ch lit double et 1 ch 3 lits simples)

Jour 8- jeudi 27 mai : Chatillon vers Bonlieu

Cette 11ème étape de l'Échappée Jurassienne Franco-Suisse, est essentiellement dédiée au fameux lac de Chalain. Plus grand lac naturel du Jura, il compte parmi les sites classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO au titre des sites palafittiques depuis 2011.

On poursuit par le célèbre site des cascades du Hérisson et ses 31 sauts et cascades qui s'enchainent, sur quelques kilomètres seulement, dans une vallée foisonnante et oxygénante

Distance : 24 km

Durée : environ 8h30

Dénivelé : + 650 m

Hébergement : Auberge de la Poutre (4 ch lit double, 1 ch avec 2 lits simples, 2 ch avec 1 lit double et 2 lits simples)

Jour 9 – vendredi 28 mai : Bonlieu vers Chaux des Crotenay

Place au plateau des 7 lacs qui, avec les cascades du Hérisson est inscrit au réseau des grands sites de France. Imaginez un plateau naturel et préservé parsemé de 7 lacs glaciaires, aux couleurs turquoise, surplombé d'un éperon rocheux

Distance : 19 km

Durée : environ 7h30

Dénivelé : + 410 m

Hébergement : Gite Cyclamen -Gite de France (4chambres – 3/3/4/8 pers avec lits simples)

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

23 rue Raspail 94205 Ivry sur seine – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Jour 10 – samedi 29 mai : Chaux des Crotenay vers Chapelle des Bois

Tout d'abord, passage par les cascades et gorges de la Langouette où l'eau virevolte et bouillonne dans tous les sens... Ensuite les gorges de Malvaux sont au programme en empruntant l'ancienne voie du Tram, le long de la Saine, en direction de Foncine-le-Bas.

Puis, place aux montagnes avec un passage sur le Mont Bayard à plus de 1 000m d'altitude et offrant une vue remarquable sur le relief de moyenne montagne alentour. Les randonneurs redescendent ensuite à la petite station village de Foncine-le-Haut

Entre Haut-Jura et Haut-Doubs, les randonneurs arpenteront le massif du Mont Noir sur les pistes de ski de fond qui se transforment en été en magnifique parcours de randonnée.

Au cœur d'une nature calme, préservée où les fleurs de montagne s'épanouissent et côtoient l'odeur de la résine des sapins et épicéa... Que la montagne est belle !

Entre forêts, combes et crêtes, les randonneurs pourront profiter de cette étape pour faire le plein d'oxygène et de nature

Distance : 21 km

Durée : environ 8h30

Dénivelé : + 820 m

Hébergement : La Maison du Montagnon (2 ch à 4 lits, 3 ch à 2 lits, 2 ch à 2 lits) – Maison de vacances / Table d'hôtes

Jour 11 – dimanche 30 mai : Retour vers le Nord

Départ en bus de Chapelle des Bois à 9h00 pour récupérer les voitures à Arc et Senans vers 10h30.

Puis Co-voiturage ou train organisé par vos soins pour rejoindre le Nord.

A noter : ce programme est susceptible d'être modifié en fonction des éventuelles conditions météorologiques rencontrées lors du périple et en fonction de modification de la pérennité des logements (arrêt d'activité, logement indisponible pour causes diverses)

HEBERGEMENT :

Les hébergements seront assurés en gîte, auberge, hôtel, chambre d'hôtes ou camping(hébergements insolites) . Les différents hébergements pour ce séjour en itinérance sont susceptibles d'évoluer et seront définitifs une fois que le nombre de participant minimum (15 personnes) sera atteint. Ils seront communiqués aux participants avec le détail et les coordonnées de chacun des hébergements une fois les 15 participants atteints.

Selon les hébergements, les participants seront susceptibles de devoir partager la chambre à plusieurs .

COUT DU SEJOUR :

Le prix du séjour est fixé à **1180 €**.

Ce prix comprend :

- Les hébergements en pension-complète (dîner,petit déjeuner, pique-nique)
- Le **port de bagages à chaque étape** par un prestataire extérieur. Poids maximum : 13kgs
- 1 transfert en minibus, le 30 mai, pour récupérer les voitures garées dans la localité de départ, Arc et Senans
- L'encadrement des randonnées quotidiennes.
- 1 apéritif de fin de Séjour .

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

23 rue Raspail 94205 Ivry sur seine – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Ne sont pas compris :

- L'assurance annulation et interruption de séjour -sera proposée en option
- Les déjeuners du 20/05/2027 et du 30/05/27 (jour d'arrivée et jour de départ)
- Les en-cas en cours de randonnée, boisson en dehors de l'eau
- Les boissons autres que celles prévues dans les hébergements
- Les prestations non prévues dans le programme
- Les dépenses personnelles
- Le voyage, domicile vers Arc et Senans et le retour vers son domicile, en covoiturage ou en train.
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris »

INSCRIPTIONS :

Le séjour sera réalisé à condition d'atteindre un nombre de participants égal à 15 personnes minimum avant le 31/12/2026. Dans le cas contraire, le séjour sera annulé.

Les inscriptions sont ouvertes auprès de

Mail : jp.gakyere@orange.fr / tel : 0607097225

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous avez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

En dehors de l'assurance annulation, le participant souhaitant annuler son séjour perdrait en fonction de sa date d'annulation communiquée à l'organisateur, la somme de :

- Entre le 27/01/27 et le 01/03/27 : 30% des sommes versées seront perdues
- Entre le 02/03/27 et 01/04/27 : 50% de perdus
- A partir du 02/04/27 : 100% de perdus

PAIEMENTS :

Prime assurance (facultative mais fortement recommandée) lors de l'inscription = **37€**

Versement à l'inscription :

- Confirmation d'inscription = **440 € (valide définitivement l'inscription)**

Second acompte au 20/01/27 = 370 €

Solde au 15/03/27 = 370 €

La totalité de ces règlements se feront par paiements via **HelloAsso**. Après réception de votre dossier d'inscription, des instructions vous seront fournies pour que vous puissiez effectuer votre paiement en ligne via notre site internet FFRandonnée Nord, onglet séjours.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule.

Déplacement d'environ 570 kms (à partir de Lille), soit 5h40 de trajet

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

23 rue Raspail 94205 Ivry sur seine – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Le train est une possibilité de transport. à organiser par le participant lui-même.

DIVERS :

Une randonnée de préparation/mise en situation de 25km/+800 m de dénivelé avec un sac à dos et pique nique à la journée sera programmé dans les Monts de Flandres le **samedi 27 mars 2027**.

Cette randonnée sera suivie d'une réunion d'information et de préparation pré Séjour

L'organisateur pourra refuser toute personne si elle estime :

- Que celle-ci n'a pas l'expérience et/ou les capacités physiques requises pour les randonnées du séjour.
- Que cette personne par son comportement est susceptible de nuire à la sécurité et l'ambiance du groupe

Une enquête de satisfaction client sera envoyée à chaque participant durant la semaine suivant le séjour.

Un montage vidéo du séjour sera réalisé et vous sera fourni.

Une réunion post-séjour avec randonnée, repas et projection du « film de vos exploits » vous sera proposée dans les semaines suivant le voyage.

Hors le sac à dos, Le bagage, souple, transporté par un prestataire extérieur est limité à 13kgs.

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide.

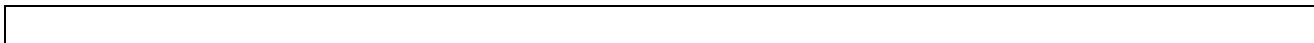
Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites seront prélevées par les assureurs et le FFRandonnée. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

23 rue Raspail 94205 Ivry sur seine – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051



Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

23 rue Raspail 94205 Ivry sur seine – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051